CONFÉRENCE INVITÉE

INRS-SPSTI : BILAN ET PERSPECTIVES D'UNE ANNÉE D'ÉCHANGES POUR LA PRÉVENTION

Jean-Michel JORLAND
Ingénieur conseil – Institut National de Recherche et de Sécurité – Paris
Dr Bernard SIANO
Directeur des applications – Institut National de Recherche et de Sécurité – Paris

Les Services de prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) occupent une place centrale dans le système français de prévention des risques professionnels. Depuis la réforme d'août 2021, leurs missions ont été renforcées, notamment pour accompagner les entreprises dans l'évaluation des risques professionnels et le déploiement des actions de prévention. Premier réseau de prévention intervenant auprès des entreprises, les SPSTI constituent un partenaire stratégique pour l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), dont les démarches, outils et connaissances en santé et sécurité au travail leur sont notamment destinés.

Dans ce contexte, l'INRS souhaite consolider et renforcer son partenariat avec Présanse et avec les SPSTI afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs nouvelles missions, en particulier le déploiement de l'offre socle définie par le décret n° 2022-653, avec un objectif partagé : renforcer durablement les actions de prévention au bénéfice des entreprises et de leurs salariés.

Des relations existantes à mieux structurer

L'état des lieux montre que les échanges entre l'INRS et les SPSTI sont déjà significatifs. En 2024, 10 % des demandes adressées à l'activité d'assistance de l'INRS provenaient des Services de Prévention et de Santé au Travail. Les personnels de ces services représentaient 12 % des stagiaires en formation et 18 % des abonnés à la lettre d'information. Les SPSTI participent également aux études et recherches de l'Institut. Sur environ 80 études menées simultanément chaque année, une dizaine associent des SPSTI, soit près de 12,5 % des études en cours. Ces données montrent qu'un bon 10 % de l'activité de l'INRS s'exerce aujourd'hui en lien direct avec ces services.

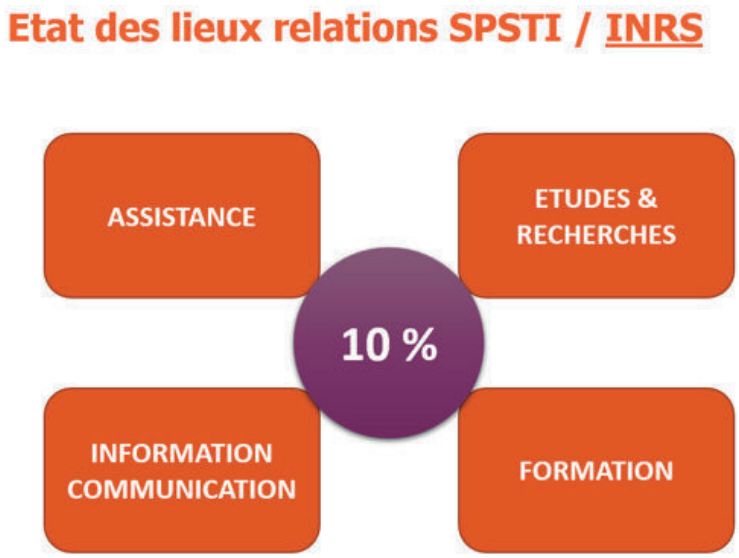

Illustration n°1 : Etat des lieux des relations entre les SPSTI et l'INRS

Par ailleurs, dans le cadre de la mission, une vingtaine de Services ont été rencontrés afin de mieux comprendre leurs pratiques, leurs attentes et leurs besoins.

Les principales attentes exprimées par les SPSTI

Les échanges confirment la forte reconnaissance accordée à l'INRS pour son expertise, son sérieux et la qualité de ses productions. En retour, les SPSTI souhaitent que leurs collaborations avec l'INRS soient davantage valorisées et que leur contribution à la prévention en entreprise soit mieux reconnue. Cette reconnaissance réciproque constitue la base d'une coopération durable, appelée à dépasser le cercle des services déjà rencontrés.

Les attentes portent sur le développement de l'expertise technique. Les SPSTI souhaitent être accompagnés dans le choix des matériels de mesure, participer davantage aux groupes d'experts et groupes de travail de l'INRS et renforcer leurs compétences sur des sujets tels que les risques psychosociaux (RPS) ou l'intérim. Ils expriment également le besoin d'être mieux guidés dans l'utilisation des outils de l'INRS. Des évolutions sont évoquées pour Online interactive Risk Assessment (OiRA), Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel (Seirich) et les outils RPS, notamment en matière d'accessibilité, de contenu et d'interopérabilité avec les logiciels métiers. Un soutien méthodologique est également attendu pour la définition, le recueil et le traitement des données.

En formation, les SPSTI apprécient une offre experte, accessible notamment aux personnels de santé. Ils attendent aussi une meilleure diffusion du catalogue auprès des responsables des ressources humaines (RH). Les formations à distance et les formations à fort contenu technique présentent un intérêt particulier, même si les formations intra ne peuvent actuellement pas être proposées.

En matière d'information et de communication, les demandes concernent un accès simplifié aux ressources de l'INRS, la possibilité de réutiliser ou de personnaliser certains supports, la création d'un fil d'information régulier et une participation accrue de l'INRS aux événements organisés par les SPSTI. Une évolution du site internet est également souhaitée afin de faciliter la navigation et l'accès aux ressources, ainsi qu'une meilleure information sur les commandes directes, la veille documentaire et les possibilités de publication dans les revues de l'INRS.

En matière d'études et de recherche, les SPSTI souhaitent pouvoir s'adresser à un interlocuteur identifié de l'INRS pour bénéficier d'un appui technique et méthodologique dans la conception de leurs projets. Ils demandent également une meilleure visibilité des programmes et axes de recherche de l'INRS afin d'y participer, s'ils en ont la possibilité, et de les intégrer dans leurs projets de service ou leurs contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Réciproquement, ils souhaitent que les études conduites dans les SPSTI soient mieux connues, valorisées et utilisées pour alimenter la réflexion sur les besoins du terrain, notamment par des publications, des retours d'expérience et des transferts de technologies.

Une feuille de route pour « *faire ensemble* »

L'INRS souhaite mieux piloter ses actions vers les SPSTI pour les accompagner dans leurs nouvelles missions, notamment le déploiement de l'offre socle prévue par le décret de 2022. Les objectifs sont de renforcer la prévention en entreprise, de fluidifier le partage d'informations, d'accroître la visibilité des actions de l'INRS et de faciliter l'accès à la recherche.

Les pistes de coopération identifiées visent à structurer un partenariat durable et opérationnel entre l'INRS, Présanse et les SPSTI. Elles reposeraient tout d'abord sur une meilleure connexion des réseaux afin de faciliter la circulation de l'information, le partage des initiatives et la visibilité des actions communes. Il est proposé de développer des échanges réguliers autour des appels à projets, des appels à participation aux groupes de travail, des campagnes ponctuelles et des événements communs, tout en renforçant les liens entre les réseaux des médecins coordonnateurs, des responsables prévention et des responsables communication.

La coopération pourrait également se traduire par une association plus systématique des SPSTI aux travaux de l'INRS, qu'il s'agisse des programmes d'études et de recherche, des groupes de travail ou encore de la conception et de l'évolution des brochures et des outils de prévention tels qu'OiRA. En retour, les actions conduites par les SPSTI pourraient être davantage valorisées au travers des publications de l'INRS (Références en santé au travail (RST), Hygiène et sécurité du travail (HST), Travail & Sécurité), favorisant ainsi le partage des retours d'expérience et des bonnes pratiques.
Un autre axe consisterait à améliorer l'accès des SPSTI aux productions de l'INRS et à en faciliter la diffusion auprès des entreprises. Cela passerait notamment par la possibilité de commander directe-

ment les documents, de mieux accéder aux vidéos et aux autres ressources numériques, de développer les formations à distance (FAD) et leur démultiplication au sein des services, ainsi que par la mise à disposition de kits thématiques. Un accompagnement méthodologique renforcé pour les études, ainsi que la poursuite du développement d'outils tels que MAVIMPLANT, RPS-DU/SATIN en ligne, les outils OiRA ou les fiches solutions, pourraient être envisagés.

À moyen terme, plusieurs perspectives de développement pourraient être étudiées, notamment la création d'une alternative simplifiée à Seirich pour les très petites entreprises, l'enrichissement de l'offre d'outils consacrés aux risques psychosociaux et le développement d'outils dédiés à la prévention de la désinsertion professionnelle.

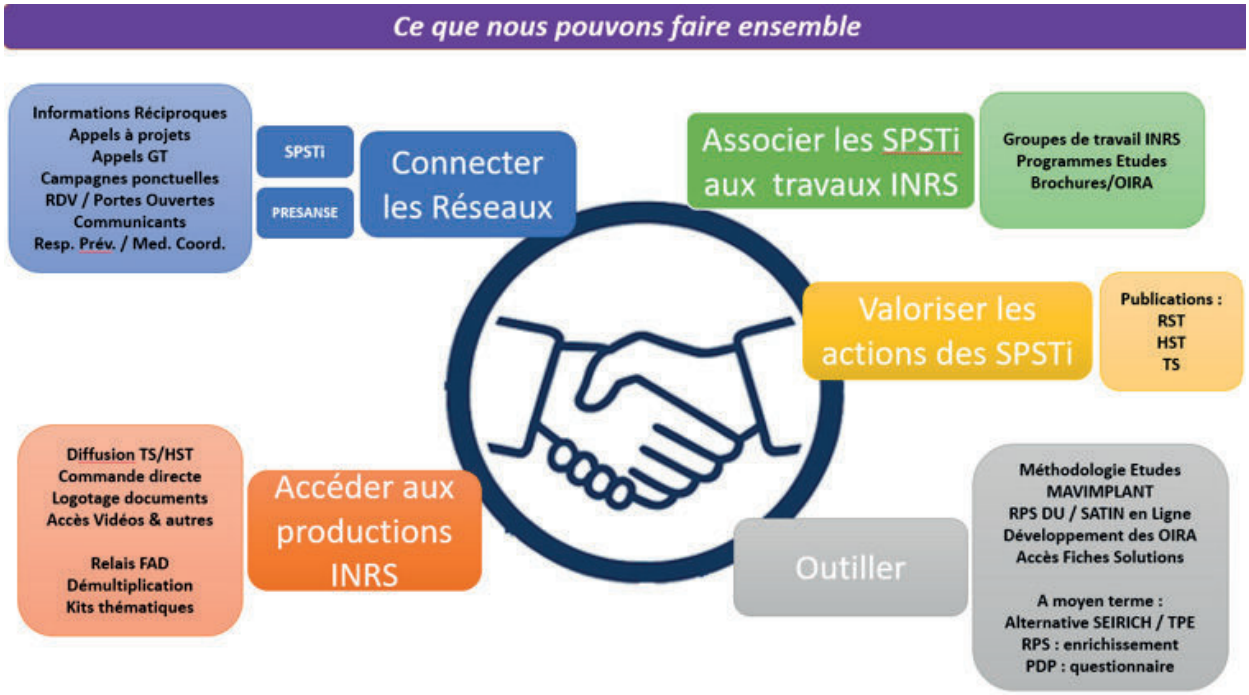

Illustration n°2 : Axes de coopération entre l'INRS et les SPSTI

Inscrire la coopération dans la durée

Enfin, cette dynamique partenariale a vocation à s'inscrire dans la durée. Elle sera soutenue par le recrutement d'une personne dédiée à son animation, la poursuite des échanges avec Présanse pour finaliser et signer une convention de partenariat et la constitution d'un réseau de SPSTI volontaires permettant d'expérimenter de nouvelles actions, d'en évaluer les résultats puis d'en favoriser la diffusion à l'ensemble du réseau.